

République Islamique de Mauritanie

Ministère de l'Intérieur des Postes et Télécommunications

Wilaya du Hodh El Gharbi

Moughataa de Tamchekett

Commune de Radhi

Plan de Développement de la commune de Radhi

Version Finale

Financement : GTZ

Assistance Technique : GFA Consulting Group

Mise en œuvre : Ecodev



Socogim TVZ n°20 - B.P : 4174 - Nouakchott
Téléphone : (00 222) 529 30 54
Télécopieur : (00 222) 529 04 12
E-mail : ecodev@toptechnology.mr /
site web: www.ecodev.mr

GFA  **Consulting Group**

Maghreb and Middle East Department
GFA Consulting Group GmbH
Eulenkrustrasse 82
D-22359 Hamburg, Germany
Tel.: +49-40-603060, Fax: +49-40-60306-159
www.gfa-group.de

Sommaire

Liste des abréviations.....	5
Avant-propos	6
Introduction.....	6
Première partie: Présentation de la commune.....	9
I. La situation géographique.....	9
II. Aperçu historique de la commune.....	10
III. Le milieu naturel et le climat.....	14
1. L'eau.....	14
2. Le climat	15
3. Le relief :.....	15
IV. Le cadre humain.....	18
1. La population :	18
2. Les migrations	19
V. Le secteur urbain	19
Deuxième partie: Résultats du diagnostic.....	21
I. Infrastructures et services sociaux de base	21
1.1. Le secteur éducatif	21
1.1.1. Répartition des infrastructures suivant les villages.....	21
1.1.2. Niveau du service :	23
1.1.3. Opportunités et contraintes.....	23
1.2. Le secteur de la santé	23
1.2.2. Le niveau du service.....	24
1.3. Le secteur hydraulique	26
1.3.1. Niveau du service	27
1.3.2. Opportunités et contraintes.....	27
1.4. Les Infrastructures administratives	28
1.5. Infrastructures culturelles.....	28
1.5.1. Répartition des infrastructures culturelles par village.....	28
1.5.2. Opportunités et contraintes.....	29
1.6. Les routes.....	29
1.6.1. Le réseau routier.....	29
1.6.2. Opportunité et contrainte	29
II. Les activités économiques.....	30
2.1. L'agriculture	30
2.1.1. Répartition des surfaces cultivées en fonction des villages	30
2.1.2. Les spéculations agricoles.....	31
2.1.3. Ecoulement de la production agricole.....	32
2.1.4. La propriété foncière.....	32
2.2. L'élevage	32
2.2.1 Répartition du cheptel suivant les villages	32
2.2.2. Ecoulement de la production : Vente des animaux.....	34
2.2.3. Les principales maladies du cheptel.....	34
III. Activités communautaires.....	35
3.1. Répartition des coopératives suivant les villages	36
3.2. Structures d'appui et domaines d'intervention	37
3.3. Opportunités et contraintes.....	38

Troisième partie: Les axes stratégiques.....	40
I. Les axes stratégiques	40
II. Carte des conditions de vie	43
Quatrième partie: Planifications.....	48
I. Axe Infrastructures de base	49
1.1 Domaine de l'éducation	49
1.2 Domaine de la santé.....	50
1.3. Hôtel de ville	51
1.4. Domaine de l'hydraulique	51
1.5. Domaine de la culture et des affaires islamiques	52
1.6. Routes et désenclavement	53
II. Axes appui aux activités productrices	55
2.1 Elevage.....	55
2.2. Domaine de l'agriculture	56
III. Appui au mouvement associatif : coopératives féminines.....	57

Liste des abréviations

ONG :	Organisation Non Gouvernementale
CCC :	Comité Communal de Concertation
CRM :	Collectif régional des Maires
MARP :	Méthode Accélérée de Recherche Participative
DGCL :	Direction Générale des Collectivités Locales
MIPT:	Ministère de l'Intérieur et de Poste et Télécommunications
CMAP:	Centre Mauritanien d'Analyses Politiques
PRLP:	Programme Régionale de Lutte Contre la Pauvreté
ONS :	Office National de Statistique
MDRE :	Ministère de Développement Rural et de l'Environnement
CDHLCPI:	Commissariat aux Droit de l'Homme, à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion
CSA :	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
KFW:	Banque de Développement Allemande

Avant-propos

Le présent document constitue le premier plan de développement communal de la Commune de Radhi.

Il est l'expression des desiderata de la population de la commune arbitré par les nécessités d'un développement communal régulé.

Un diagnostic des situations locales a été réalisé et a fait l'objet de débats au sein du Comité Communal de Concertation qui constitue la pierre angulaire du système d'élaboration du plan et de sa mise en exécution.

Composé de représentants de la population et des organisations de la société civile ainsi que, pour un tiers, d'élus communaux, le Comité Communal de Concertation se veut, comme son nom l'indique, le lieu de concertation entre les habitants et les élus. Devrait idéalement y être débattu tout ce qui concerne le développement de la commune comprise dans son expression géographique et d'entité administrative et sociale.

Il ne s'agit d'une substitution du conseil municipal mais d'un mécanisme préparatoire au travail du conseil municipal en apprentissage de la participation citoyenne garantie d'une évolution démocratique des institutions locales.

L'approbation du Plan de Développement Communal par le Conseil Municipal le rend exécutoire. Toute action de développement entreprise par qui que ce soit sur le territoire de la commune doit se référer au PDC. Celui-ci a été élaboré sérieusement et de manière responsable par les différents acteurs. Ignorer le PDC, son contenu, constituerait un déni de la compétence communale en matière de développement.

André Marthoz

Coordinateur du Programme Bonne Gouvernance
Appui au Développement Communal

Mohamed Ould Sidi

Maire de Radhi

Introduction

La République Islamique de Mauritanie et La république Fédérale d'Allemagne ont signé, en juillet deux milles cinq, une convention relative à l'appui du Programme National de Bonne Gouvernance.

Dans ce cadre, la GTZ, représentée par le Bureau d'Etude GFA consulting Group, a convenu avec le CRM (Conseil Régional des Maires du Hodh El Gharbi) de réaliser des plans de développement pour l'ensemble des communes du Hodh El Gharbi suivant la méthodologie d'élaboration des plans de développement communaux élaborée par l'ONG Eco-Développement.

Après la validation de la dite méthodologie, un choix a été porté sur trois communes urbaines (Koubeni, Tintane, Tamchakett) pour l'élaboration de plans d'investissements prioritaires et deux communes rurales (Beneamane et Radhi) pour l'élaboration de plans de développement communaux. Ces cinq plans devaient être réalisés au cours de la première année de la convention et servir d'outil pour l'exécution du Programme de Bonne Gouvernance dont la vision s'inscrit dans le cadre de la politique générale du gouvernement pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le présent Plan de Développement Communal de la commune de Radhi a été élaboré par une équipe de l'ONG Eco – développement dans le cadre de la convention qui la lie au bureau d'Etudes GFA Consulting Group.

Ce plan a été élaboré suivant un processus participatif dont la méthodologie repose sur les étapes suivantes:

◆ *L'étape de préparation :*

Cette étape comporte les phases suivantes :

- Information des populations,
- Sensibilisation et collecte de données primaires,
- Appui de la commune dans la composition du Comité Communal de concertation

◆ *L'étape de diagnostic participatif :*

Cette phase a pour objectif d'établir un diagnostic détaillé et précis de la situation actuelle (situation de référence). Elle vise, également, de faire ressortir les problèmes et contraintes posés et spécifiques à chacune des composantes de la population. Pour ce faire, il fallait procéder à :

- La classification des problèmes posés par quartier, par communauté ou par villages.
- La détermination des problèmes qui influencent le plus la vie des populations et leur trouver, avec la collaboration des bénéficiaires, les solutions adéquates pour les résoudre.
- La classification des actions prioritaires en tenant compte de l'avis des populations et en fonction des potentialités locales
- L'élaboration du Plan de Développement Communal

◆ *Etape d'élaboration du plan :*

Cette dernière étape consiste à l'élaboration du Plan de Développement Communal avec la participation des populations à travers :

- la présentation et la validation des résultats du diagnostic participatif
- la planification des activités du Plan de Développement Communal

Pour collecter les données quantitatives sur les différentes activités et faire le point sur le nombre d'opérateurs locaux, un ensemble d'outils a été utilisé et qui s'appuie sur des fiches d'enquête élaborées en fonction des besoins.

Tout le long du processus de l'élaboration de ce plan (l'étape information et de sensibilisation, l'étape de diagnostic, l'étape de planification), les différentes composantes de la population locale ont été impliquées. Egalement, les acteurs locaux ont, eux aussi, été impliqués dans l'élaboration de ce plan. Il s'agit, notamment, de l'administration locale, les élus locaux, la société civile, les services techniques déconcentrés.

Ce plan est, donc, le fruit d'une large concertation et se compose des parties suivantes :

La première partie : une introduction générale sur la commune,

La deuxième partie : les résultats du diagnostic participatif de la commune,

La troisième partie : les axes stratégiques et la carte des conditions de vie,

La quatrième partie : la programmation des principales activités en fonction des axes stratégiques.

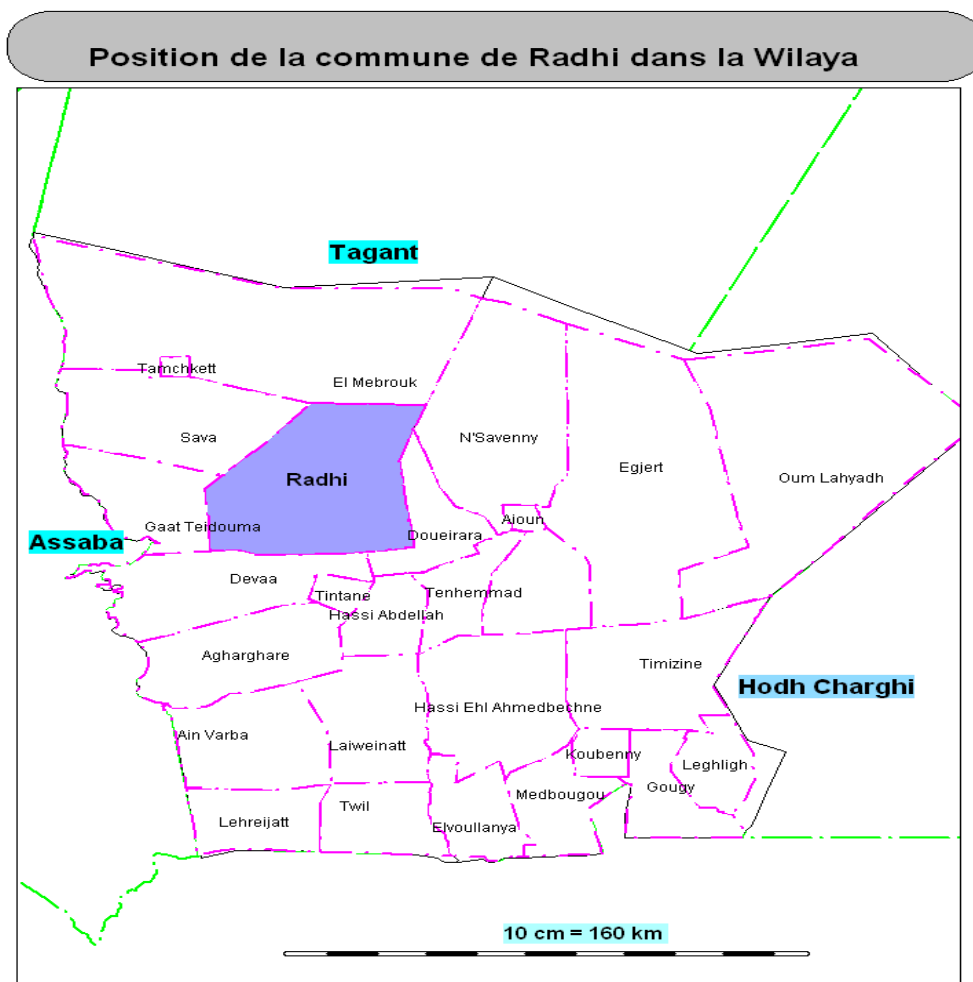
Première partie:
Présentation de la commune

I. La situation géographique

La commune de Radhi est l'une des communes rurales qui dépend administrativement de la moughataa de Tamchakett (Wilaya du Hodh El Gharbi). Elle se situe dans la partie Sud-Est de la Wilaya, entre les coordonnées : long. 57°10" et 91°9" Ouest ; Lat :53°16" et 17' Nord.

Elle couvre une superficie de 3.287 Km². Ce qui représente 26% de la superficie globale de la Moughataa (12.836, 57 Km²) « sources MIPT. DCL ».

La commune est limitée au nord par la commune de El Mebrouk, à l'ouest par les communes de Gaat Teidouma et de Sava, à l'Est par les communes de Nsavni et Doueirara qui relèvent administrativement de la Moughataa d'Aioun, au Sud par la commune de Devaa (Moughataa de Tintane).



La commune compte 34 localités (villages). Le **tableau n°1**, suivant, fournit les noms et les distances qui séparent les localités du chef lieu de la commune : Radhi

Tableau n°1: Le nom des principales localités et leur distance par rapport au chef lieu de la Commune.

Nom du village	Observation
○Radhi	Chef lieu de commune
○El wasta Kor	9,4 Km
○Zouleikha 2	19 Km
○Archane	22 Km
○Chgueig	30 Km
○Ghalb El Hawliya 1	27 Km
○El Wasta Tenkara	30 Km
○Bougherdha	38 Km
○Ghlig El Ghedhiv	30 Km
○Reyoug 2	22 Km
○Youli	17 Km
○Neichan	30 Km
○Galb El Hawliya 2	26 km
○Sayade	44 km
○Toueirj	20 km
○Reyoug 1	24 km
○Triig Savra	34 km
○Khoueissa	24 km
○Baghdad	26 km
○Rkhaimiya	17 km
○Haitte	28 km
○El Beyidh	31 km
○Eguerej	22 km
○Zouleikha 1	17 km
○Tichouten	9 km
○Tweimirett Leajoul	29 km
○Erre	25 km
○Lektana	26 km
○Dkhailatt	25 km
○Sbagha	22 km
○Berebare	09 km
○Legleitte	03 km
○Tbeiliya	31 km
○Leaweinatt	30 km

II. Aperçu historique de la commune

D'après les données disponibles, les premières tentatives de fixation des populations dans la commune ont commencé dans les environs de Ouad El Menvgaa, actuellement, dénommé : Rhadi en 1946. Ce n'est que, seulement, lors des premières années de l'indépendance nationale que les populations ont commencé à se fixer de manière définitive sur le site de Radhi. A partir de cette

époque, le nombre de la population n'a cessé d'augmenter. Le même phénomène a été constaté dans d'autres localités qui se sont agrandies et ont fini par attirer les populations qui voulaient se sédentariser. C'est ainsi que les villages d' El Beyedh et Toueirj se sont agrandis respectivement en 1967 et en 1968.

En 1969, un groupe de familles au nombre de quatre s'est fixé sur le site de Reyoug où ces familles se sont mises à planter des palmiers.

C'est au cours des années 70, à la suite de la succession des fortes sécheresses, que la commune a connu sa première vague de sédentarisation due, essentiellement, aux dégâts subis par le cheptel qui constituait la base de l'économie locale. C'est ainsi que cinq villages se sont installés dans la commune. Il s'agit de : El Wasta Tenkara, Neichane, Ghlig El Gheidhv, Zouleikha 1, Sbagha.

Egalement, au cours de années 80, les conséquences des sécheresses successives, ont entraîné le phénomène de la sédentarisation des nomades et a permis la création de nouveaux villages. Il s'agit des villages suivants : Galb El Hawliya, Bougherdha, Rkhaimiya, Berbare, Haitte, El Wasta Kour, Tichouten, Dkhailatt, Zouleikha 2

Dans les années 90, 11 villages ont été créés dans la commune. Il s'agit des villages : Irre, Tweimirett Leajoul, Eguerj, Sayade, Archane, Youli, Reyoug 1, Baghdad, Guelb El Hawliya 2, Chgueig, Trigh Savra.

Au cours de la seule année 2000, la dynamique de la sédentarisation a permis la création de 4 nouveaux villages. Il s'agit de Leaweinatt, Tbeiliya, Legleitta, Khoueissa.

Dans le **tableau n°2**, ci-après, sont repris les principaux villages classés suivant leur date de création.

Tableau n°2 : Classification des principaux villages selon leur date de création.

Nom du village	Date de création
° Radhi	1946 -1960
° El Beydh	1967
° Toueirj	1968
° Reyoug 2	1969
° El Wasta Tenkara	1973
° Neichane	1974
° Zouleikha 1	1975
° Sbagha	1875
° Eghlig El Gheidhy	1975
° Gualeb El Hawliya	1980
° Boughardha	1981
° Rkheimiya	1982
° Berbara	1984
° Haitte	1984
° Elwasta Kour	1984
° Etichouten	1985
° Dkheilatt	1989
° Zouleikha 2	1989
° Irre	1990
° Tweimirett Laajoul	1990
° Eguerej	1990
° Sayade	1991
° Archane	1995
° Youli	1996
° Reyoug 1	1997
° Baghdad	1998
° Gueleb El Hawliya 2	1998
° Echgueig	1998
° Trigh Savra	1999
° Leaweinatt	2000
° Tbeiliya	2000
° Legleitta	2000
° Khoueissa	2000

L'analyse du **tableau n°2**, précédant, montre une évolution rapide du phénomène de sédentarisation dans la commune à partir des 80. De 1980 à 1999, se sont 20 villages qui se sont créés alors qu'avant les années 80 (1960 à 1975) la commune ne comptait que neuf localités.

Cette dynamique de sédentarisation semble être due à deux facteurs essentiels (1) Les conséquences des sécheresses successives qui ont contraint les populations à se fixer suite à la perte de leur cheptel qui constituait la principale source de leur survie (2) les conflits internes et les contradictions sociales. Les

conflits sociaux ont souvent provoqué la division des mêmes agglomérations qui a entraîné la création de deux localités portant le même son nom mais ayant son statut propre. Cette situation est illustrée par deux cas enregistrés dans la commune. Il s'agit de Reyoug2, construit en 1969 et Reyoug1, créée en 1997. Le deuxième cas vécu est celui de Zouleikha : en 1975, une partie de la population est restée à Zouleikha 1 alors que l'autre partie a créé en 1989 Zouleikha 2

Parmi les conflits les plus saillants, vécu dans la commune, on cite celui qui a opposé la tribu des Swaker, installée à Toueirja et leur voisin de Tenwajib à Reyoug. Ce conflit a duré de 1971 à 2000.

De même la localité de Dkeilatt a vécu un conflit avec les populations de la localité de Eguerej en 1973.

Tous ces conflits avaient pour mobile la propriété foncière. Le village de Sbagha a eu un conflit semblable avec la tribu des Oulad Maleck pour les mêmes raisons et un autre conflit a éclaté pour l'appartenance d'un puits.

Tous ces conflits n'ont pu être résolus que grâce à l'intervention des autorités administratives locales, représentées par le Hakem de Tamchekett.

La commune a connu des événements qui ont marqué la conscience des populations. Ces événements marquants sont souvent liés à des phénomènes qui touchent directement la santé des populations, le cheptel, l'amélioration des conditions de vie. Les périodes de haute sécheresse ou d'épidémies dont les conséquences aussi bien sur le cheptel que les individus étaient inoubliables. Ces événements touchent parfois l'ensemble de la commune comme il existe certains qui restent spécifiques pour des localités déterminées tel que : la réalisation d'un puits, ou la construction d'une école.

Tableau n°3 : Quelques événements marquants vécus dans la commune.

Evénements	Année
○ Années de sécheresses	1983 ; 1985 ; 1991 ; 1995 ; 2002
○ Invasion des criquets pèlerins	2004
○ Epidémies de rougeole	1984; 1991; 1998; 2002.

III. Le milieu naturel et le climat.

1. L'eau

Les ressources hydriques se caractérisent par la présence de nappes souterraines à une profondeur moyenne située entre 12 et 50 m. D'après les analyses réalisées en 2004 par le CMAP dans le cadre de PRLP, les débits de ces nappes sont réguliers et atteignent 2 mètre cubes / heure. Par ailleurs, la commune dispose d'un réseau hydrologique d'oueds (cours d'eau temporaires) qui alimentent les zones agricoles et les zones boisées.

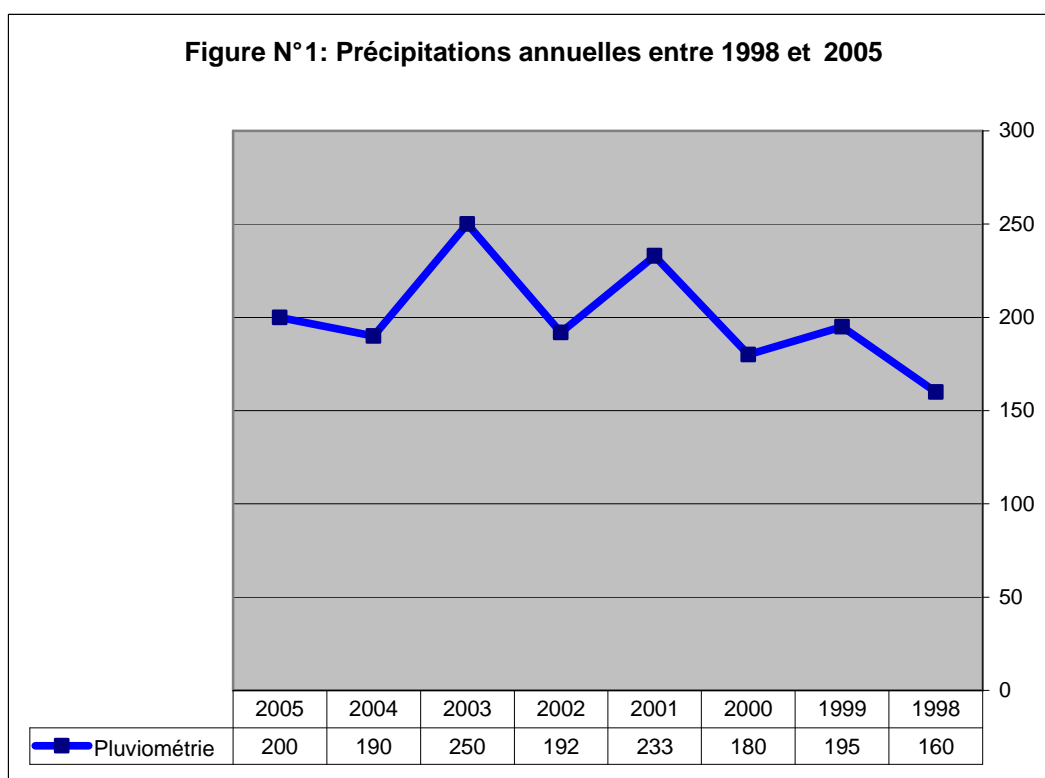
Le réseau hydrologique se subdivise :

- * Le bassin versant de Tenkara : Il se situe dans la zone Sud de la commune et concerne 12 villages. La direction de l'écoulement des eaux des oueds est du nord vers le sud. Les eaux se déversent dans les environs immédiats de la localité de Tintane.
- * Le bassin versant de El Menvgaa : Ce bassin couvre le centre et l'est de la commune et concerne la majeure partie des villages de la commune. Comme pour le bassin versant de Tenkara, les eaux du bassin versant d' El Menvgaa se déversent à Tintane.

2. Le climat

La commune de Radhi se caractérise par un climat continental, sahalo saharien, sans aucune influence maritime.

Les précipitations annuelles sont en moyenne voisines de 200 mm. L'année se divise en deux grandes saisons : (i) D'octobre à juin. Cette saison se caractérise par des vents frais pendant les quatre premiers mois, et des vents chauds (l'harmattan) pour le reste de la saison. Au cours de cette période la température atteint jusqu'à 42°C. (ii) La saison hivernale qui couvre la période de Juillet à Septembre caractérise par des précipitations, une stabilité de la température autour de 35°C et la prédominance des vents venant du sud.



(Source : MDRE de Tamchekett)

La lecture du graphique, ci-dessus, montre l'irrégularité des précipitations durant les sept dernières années. Les précipitations se situent entre le seuil minimal des 150 mm/an et le niveau maximal : 250 mm/an. Ce constat mène à conclure que du point de vue de la pluviométrie, la commune est soumise à une perpétuelle interférence entre deux climats : un climat sahélien (>200 mm) et un climat saharien (<150 mm)

3. Le relief :

Le territoire communal de Radhi présente **trois types** de relief. Située au centre et à l'ouest de la commune, la **chaîne de montagne d'El Aguer** ou l'Affolé couvre, pratiquement, plus de 50% de la superficie de la commune. Cette zone se caractérise par l'absence de villages à l'exception de ceux de Leaweinatt et El

ketaniya. Cette zone est pratiquement sans cultures agricoles, mais elle constitue un réservoir pastoral pour l'élevage.

Le deuxième type de relief est la zone **des Oueds** se caractérise par un sol argileux et la présence d'une flore importante et riche dans des zones très boisées. Elle se situe dans la partie Ouest de la commune et constitue un bassin versant dont les eaux coulent vers le sud, en direction de la localité de Tintane. Dans cette zone les groupes de villages appelés communément "**Tenkaratt**".

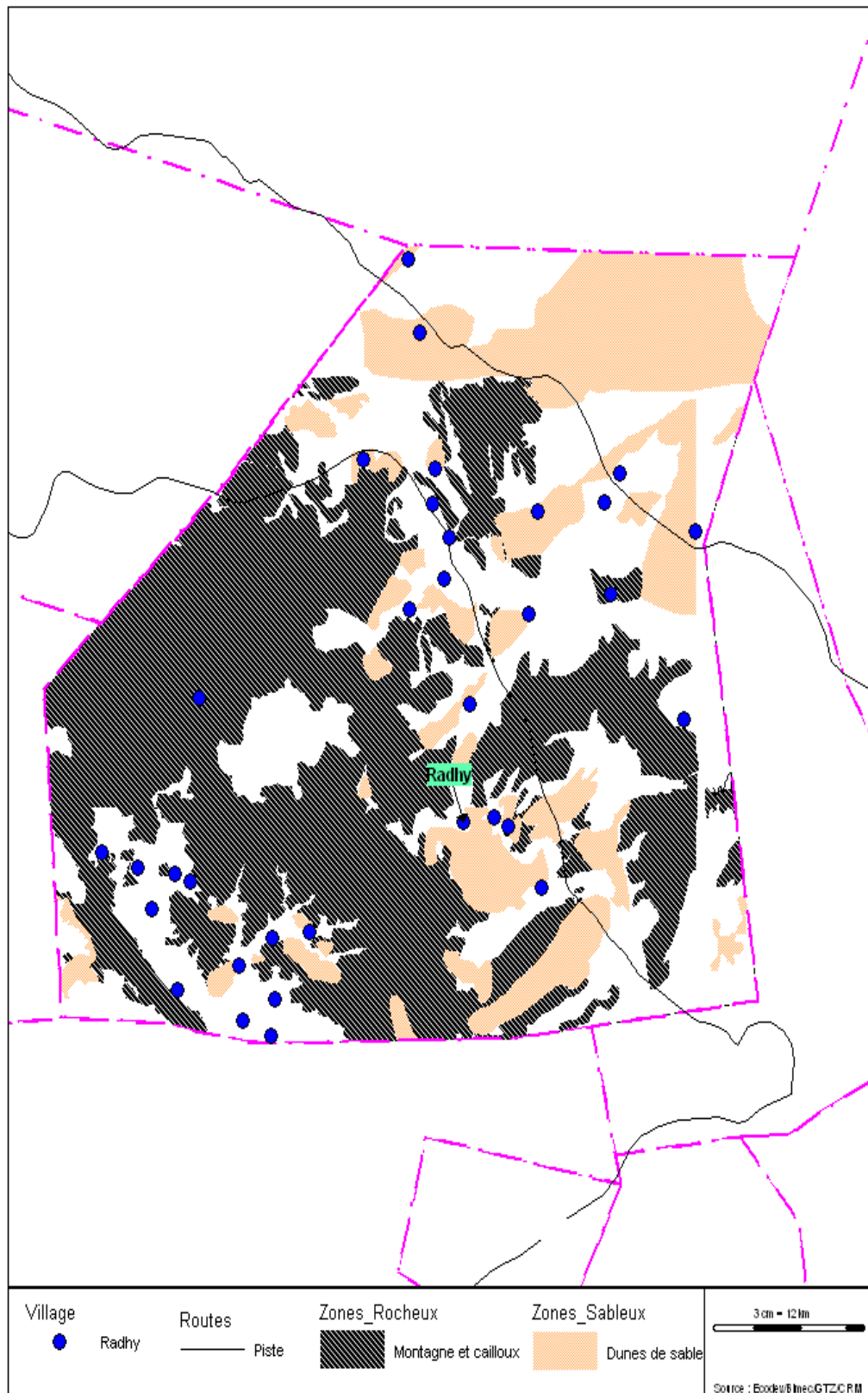
Le troisième type de relief est la zone sableuse qui se situe l'Est de la commune sur laquelle se concentrent un bon nombre de localités. Cette partie se caractérise par la présence de cordons dunaires entre lesquels se situent des "Batha" (lit d'un oued). Les sols de cette zone sont composés de sédiments provenant l'érosion éolien et hydrique lors des fortes pluies d'hivernage.

Sur le plan géomorphologique, les sols de la commune se répartissent en trois catégories:

- ◆ **Des sols rocheux**, constitués, essentiellement, de roches squelettiques, non évolutives, qui contiennent, parfois, suite à l'effet de l'érosion, des sédiments argileux rendant possible la présence d'une flore.
- ◆ **Des sols argilo sableux** qui constituent la majeure partie des dépressions et des lits des cours d'eau. Ces sols sont fertiles et propices à l'exploitation agricole, mais ils demeurent menacés par le phénomènes de ravinement. Leur situation topographique entre les montagnes et le fonds des dépressions d'accumulation des eaux de ruissellent fait qu'ils sont exposés à l'érosion hydrique pendant la saison de l'hivernage. .
- ◆ Des sols sableux, constitués de cordons de dunes vives en perpétuel mouvement sous l'effet des vents.

La carte n°2 , ci-après, présente le relief de la commune de Rhadi.

Carte de Relief de la commune de Radhi



IV. Le cadre humain

1. La population :

Le recensement participatif effectué dans le cadre de cette étude estime la population de la commune de Radhi à 21.283 habitants dont 50% sont du sexe féminin. Cette population est constituée dans son ensemble de maures blancs (El Bidhan) et de maures noirs (Lehratine). Cette population appartient à différentes tribus : Ideiboussatt et Leghlall. D'autres minorités tribales habitent, également, la commune. Il s'agit de Souaker, au niveau des villages de Youli , Ntoyrje, Khoueissa, Ehlel Sid'ahmed El Bouhjar et Bougherdha, et les Tenwajiw dans Rweikatt.

La population se répartie entre 34 villages. Sur la base du nombre d'habitants par village, on peut répartir les villages en cinq groupes :

Tableau n°4 : Répartition des villages selon le nombre de leurs habitants.

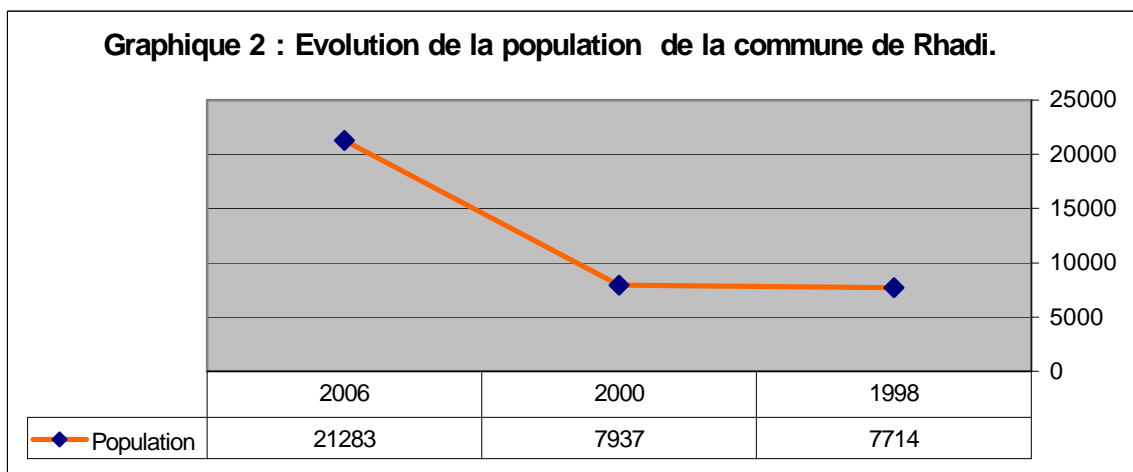
Nombre d'habitants par village	Villages
○ Moins de 300 habitants	Archane, Tballiya, Tweimirett Leajoul, Galb ElHawliya1, Eguerj, Khoueissa, Tarigh Savra, Leaweinatt, Galb El hawliya 2, Tichouten, El Wasta Gour, Zouleikha1.
○ De 301 à 500 habitants	El Ketaniya, Sbagha, Baghdad, Haitta, Legleita, Youli, Dkhailatt
○ De 501 à 1000 habitants	Reyoug 2, El Wasta, Tenkara, Bougherdha, Reyoug 1, Zouleikha 2, Ntourje, Sayade, Rkhaimiya
○ De 1.001 à 2.000 habitants	Chgueig, Neichane, ElBeiyedh, El Berbara
○ Plus de 2.000 habitants	Ghlig El Ghedhv, Radhi

L'analyse du **tableau n°4**, ci-dessus, permet de tirer les conclusions suivantes : 6 villages ont un nombre d'habitants qui dépasse 1000 habitants, alors que 28 autres villages comptent moins de 1000 habitants dont 13 villages ne dépassent pas 300 habitants.

Si on compare les résultats du recensement effectué en 1998 par la commune (7.714 habitants) et celui de l'ONS en 2000 (7.937 habitants) on constate une augmentation relative de cette population d'environ 223 habitants durant les quatre années écoulées par rapport au premier recensement de la commune. Quant au recensement participatif réalisé par l'équipe d'Ecodev, il fait ressortir une augmentation notable de cette population : plus du double. Cette augmentation s'explique par :

- la sédentarisation récente des populations nomades
- l'existence de s zones pâturables qui constitue un élément d'attrait pour les populations des autres communes.
- enfin les sources des données de ce recensement sont fondées sur les simples déclarations des populations. Ce qui incite à prendre ce recensement avec beaucoup réserve.

Le graphique, ci-dessous, illustre cette évolution de la population de la commune de Radhi.



2. Les migrations

Le phénomène migration dans la commune se situe à deux niveaux :

- * Une migration interne qui s'effectue au niveau des villes avoisinantes telle que Tintane et dont les principales causes sont, la sécheresse, l'enclavement et la scolarisation des enfants. Quant aux jeunes, ils émigrent pour chercher du travail dans les grandes villes où ils peuvent trouver du travail : Nouakchott.
- * Une migration externe (vers les pays voisins) qui reste un privilège pour les habitants de la commune disposant de revenus et qui sont à la recherche de débouchés pour exercer du commerce. Les pays destinataires sont en Afrique noire (Sénégal, cote d'Ivoire) et dans de rares cas vers d'autres pays.

Ces migrants reviennent souvent à la commune pendant les périodes de vacances.

V. Le secteur urbain

La commune présente un caractère plutôt rural car la quasi-totalité (80%) du bâti est composé par des hangars en matériaux locaux avec quelques constructions en banco. Le chef lieu de la commune, par contre, constitue une exception, car le bâti y est essentiellement constitué de maisons en béton armé. Ces maisons n'ont rien à envier à celles qu'on rencontre dans les grandes villes du pays.

Deuxième partie:
Résultats du diagnostic

I. Infrastructures et services sociaux de base

Les infrastructures de base jouent un rôle prépondérant dans la vie des communautés. Leur présence constitue un préalable et une condition à la vie et au maintien des populations dans leur terroir. C'est ce qui se confirme lors de la réalisation de la carte des conditions de vie des populations.

1.1. Le secteur éducatif

1.1.1. Répartition des infrastructures suivant les villages.

La commune de Radhi est une commune rurale importante qui compte 22 écoles. Le secteur éducatif souffre d'un ensemble de problèmes dont :

- Manque d'effectifs d'enseignants : certaines écoles de deux classes n'ont qu'un seul enseignant ; d'autres écoles ayant trois classes ne disposent que deux enseignants seulement
- Manque d'équipement didactiques et pédagogiques : la plus part de ces écoles, si ce n'est pas toutes les écoles, n'ont pas de clôtures ; ce qui expose les petits enfants aux dangers des animaux surtout dans les zones pastorales.
- Le manque de cantines scolaires au niveau de certaines écoles : ce qui pousse certains élèves à quitter ces école pour celles où il peuvent êtres pris en charge dans les cantines.

Tableau n°5 répartitions des écoles, des classes p édagogiques suivant les villages.

village	Nombre d'infrastructures	Nombre de salles de classe	Nombre de classes pédagogiques	Nature du bâti	Qualité du service
° Radhi	1	6	6	Béton armé	moyen
° Elbeydh	1	2	2	Ciment + Zinc	faible
° Haitte	1	2	2	Béton armé	Excellent
° Eirr	1	2	2	Ciment + Zinc	Faible
° Rkhaimiya	1	2	3	Ciment + Zinc	mooyen
° Eguerj	1	2	2	Ciment + Zinc	Moyen
° Zouleikha 2	1	1	2	banco	Faible
° Neichane	1	2	2	Ciment + zinc	Moyen
° Youli	1	2	2	Banco + 2 classes en construction	moyen
° Reyoug 2	1	2	2	banco	médiocre
° Glig el Ghedhv	1				Moyen
° El Wasta	1	2	2	Ciment + zinc	Moyen
° Galbe el hawliya	1	1	1	banco	moyen
° Baghdad	1	1	1	Banco	Faible
° Reyoug 1	1	2	2	Béton armé	Moyen
Tourje	1	2	2	Ciment + zinc	Moyen
° Sayade	1	2	3	Béton armé	Moyen
° Khoueissa	1	2		Banco	Moyen
° Berbare	1	2	2	banco	
° Dkhailatt	1	2	2	Banco	Faible
° Sbagha	1	1	3	Banco	faible
° Lektana	1	2	2	Ciment + Zinc	Moyen
Total	22	42	54		

1.1.2. Niveau du service :

Le nombre de salles de classe ne correspond pas aux nombres des divisions pédagogiques. Le manque de salles de classe correspondant au nombre de divisions pédagogiques a provoqué une disproportion entre les niveaux des différents élèves. En effet, élèves appartenant à différents niveaux pédagogiques se retrouvent dans la même salle de classe par manque de salles de classe. L'usage du domicile et d'autres infrastructures non n'appropriées en guise de salles de classe est une pratique courante.

Cet état de fait auquel il faut ajouter l'absence d'un collège au niveau de la commune, a affecté le service éducatif qui se trouve en deçà du niveau requis (moins de 50 %). L'une des conséquences du mauvais service éducatif est que certaines familles sont contraintes à se rendre à Tintante, Tamechett pour assurer la continuité des études de leurs enfants.

1.1.3. Opportunités et contraintes

Le tableau n° 6, ci-après, fait la situation des difficultés et opportunités du secteur éducatif dans la commune de Radhi.

Tableau n°6 : Situation des difficultés et opportunités du secteur éducatif dans la commune de Radhi.

Opportunités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none">° 22 écoles dans la commune.° Disponibilité de certaines infrastructures.° Une prise de conscience de la nécessité de l'éducation parmi la majorité des décideurs.	<ul style="list-style-type: none">° Absence d'écoles dans certains villages.° L'inadéquation entre le nombre de salles de classe des écoles et celui des divisions pédagogiques.° L'insuffisance des effectifs des enseignants au niveau des écoles (pour la section en français).° L'insuffisance d'équipement.° L'insuffisance des cantines scolaires.° L'insuffisance d'associations des parents d'élèves.° L'inopérationalité de certaines d'associations des parents d'élèves.° Absence d'un collège au niveau de la commune.

1.2. Le secteur de la santé

La commune de Radhi dispose d'une seule infrastructure sanitaire, construite entre 1993 et 1997 sur un financement de la KFW. Cette infrastructure héberge l'unique poste de santé, située au chef lieu de la commune Radhi. Sur le plan de la santé dans la commune on compte : un point de santé à Glig El Gheikhv et un agent de santé primaire à El Byedh.

D'après les analyses faites par les services de santé, le mode de vie alimentaire de la population et les difficultés des conditions naturelles sont à l'origine de la

diversification des maladies dans la commune. Les principales maladies enregistrées dans la commune sont :

- **Le paludisme** : Pendant la saison des pluies et celle de la période froide, la commune est classée zone endémique à 100% et les consultations y avoisinent 30 à 40 consultations par jour
- **La malnutrition** : Les sujets les plus vulnérable sont les femmes enceintes, et les enfants. Les maladies liées à la malnutrition occupent le second rang après le paludisme. Parmi ces maladies on peut citer les diarrhées, les avitaminoses, qui s'accroissent pendant la saison sèche.
- **Les maladies pectorales et les rhumes** : Ces maladies se propagent pendant la saison fraîche et elles occupent le troisième rang en matière de consultation.
- **Les maladies cardio-vasculaires** sont fréquentes chez les personnes âgées et les femmes enceintes.

Tableau n° 7 : situation des infrastructures et services de santé au niveau de la commune.

Villages	Infrastructures	Equipements	Personnel médical	Niveau du service
°Radhi	Construction de six salles	°Un lit pour consultation. °Un lit pour les accouchements. °Un kits solaire. °Un poste radio transmission. °Deux bureaux. °Cinq chaises.	Deux infirmiers Médicaux sociaux. Une accoucheuse.	moyen
°Glig El Ghedhv	Néant	Néant	Un infirmier médical social.	faible
°El beyedh	Néant	Néant	Agent secouriste.	faible

1.2.2. Le niveau du service

Les services de santé ne couvrent pas les besoins de la commune en matière de soins compte tenu de l'étendue du territoire communal et l'importance démographique des populations. Les salles d'hospitalisation ne sont pas, souvent suffisantes pour accueillir l'ensemble des malades hospitalisés. C'est le cas pour les patients affectés par le paludisme et pour les maladies infantiles.

Dans la majorité des cas les services de santé se limitent aux soins primaires à cause de l'insuffisance des équipements et des moyens pour les analyses médicales.

Tableau n°8 : Les opportunités et les contraintes du secteur de santé.

Opportunités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> • Une infrastructure sanitaire à Radhi. • Une équipe d'infirmiers formés. • Un infirmier médical social à Ghlig El Ghedhv. • Un agent secouriste à El Beydh. 	<ul style="list-style-type: none"> • Incapacité du poste de santé à prendre en charge l'ensemble des malades. • Manque de salles d'hospitalisation • Le personnel médical incomplet. • Difficulté d'accès aux postes de santé. • Manque d'équipements.

1.3. Le secteur hydraulique

L'eau est source de vie. Elle est nécessaire pour les personnes comme pour le cheptel. Elle est l'un des principaux préalables à la fixation des populations sur des sites déterminés. Dans leur choix, les populations placent l'eau comme la priorité parmi les priorités.

Dans la commune de Radhi il existe des infrastructures hydrauliques anciennes qui datent depuis les années soixante (les puits de El beyedh, Eguerj,) et d'autres plus récents (les infrastructures de Radhi, de Bougherdha et de Ghlig El Ghedhv). Toutefois, l'ensemble de ces infrastructures ne couvre pas les besoins nécessaires à la commune : certains villages ne disposent pas de la moindre infrastructure hydraulique. La situation de l'eau se présente comme suit:

- Insuffisance, voire manque, de l'eau dans les puits :tarissement
- Difficulté d'exhaure de l' eau
- Salinité de l'eau

Tableau n°9 : Répartition des infrastructures suiv ant les villages.

Village	Infrastructure	Niveau du service
°Touweimirett Leejoul	2 Puits modernes	Faible
°Ire	1 Sondage NF	Faible
°Zouleikha 1	1 Puits moderne 1 Sondage NF	Moyen
°Haita	1 Puits en ciment non achevé	Néant
°El Beyedh	8 Puits	Faible
°Tichouten	1 Puits non achevé	Néant
°Aguerj	3 Puits en ciment 1 Sondage NF	Moyen
°Archan	2 Puits	Moyen
°Zouleikha 2	1 Puits en ciment	Moyen
°Alwasta	1 Puits 1 Sondage non utilisé	Moyen
°Boughardha	3 Puits 1 Sondage	Moyen
°Ghlig El Ghedhv	1 Sondage avec énergie solaire 1 Puits moderne	Moyen
°Youli	1 Puits en ciment non achevé 1 Puits privé Quelques Puits traditionnels	Moyen
°Neichan	2 Puits en ciment	Moyen
°Essayada	7 Puits en ciment	Moyen
°N'touweirja	1 Puits traditionnel	Faible
°Reyoug 1	1 Puits moderne	Faible

°Reyoug 2		
°Elwasta Gour	1 Puits	
°Khouweissa		
°Radhi	1 Sondage avec pompe thermique plus réseau d'addiction d'eau	
°Zouleikha 2	1 Puits moderne	
°Sbagha	1 Puits	Faible
°Berbara	1 Puits	Faible
°Edkheila	3 Puits modernes	Moyen

Il ressort de ce tableau que la commune dispose de 45 puits et de 8 sondages dont 5 non fonctionnels.

1.3.1. Niveau du service

On constate que la commune dispose d'un nombre important d'infrastructures. Toutefois, ses infrastructures ne couvrent pas les besoins en eau potable des populations et cela est dû :

- Aux faibles débits des puits.
- Aux difficultés d'exhaure de l'eau des puits.
- A la mauvaise gestion des eaux de ruissellement : absence de retenues d'eau « digue ou barrage ». Ces infrastructures contribuent à l'alimentation du bétail, le développement des cultures de décrue, la recharge des nappes souterraines.

La mauvaise qualité de ces infrastructures et la mauvaise gestion des ressources hydriques de ruissellement font que le service hydraulique est en deçà du niveau moyen dans la commune.

1.3.2. Opportunités et contraintes

Tableau n°10 : Opportunités et contraintes.

Opportunités	Contraintes
° Disponibilité d'infrastructures pour l'exploitation des eaux souterraines.	° Difficulté d'exploitation des eaux . ° Faible débit des Puits ° La non généralisation des prospections hydrogéologiques. ° Salinité de l'eau.

1.4. Les Infrastructures administratives

Tableau n°11 : Les Infrastructures communales.

Village	Infrastructure	Niveau du service
°Radhi	°Hôtel de ville	°Faible

Le tableau montre que la commune de Radhi dispose d'une seule infrastructure communale qui se caractérise par le nombre réduit de ses salles.

1.5. Infrastructures culturelles

Les infrastructures culturelles jouent un rôle prépondérant dans les diverses activités communautaires qu'elles soient d'ordre religieux, culturel ou social.

1.5.1. Répartition des infrastructures culturelles par village

Les infrastructures à caractère culturel se limitent, essentiellement, aux mosquées et aux mahadras.

Tableau n°12 : Répartition et état des infrastructures à caractère culturel.

Villages	Nombre de mosquées	Type du bâti	Etat actuel de la mosquée	Nombre de mahadras
°Radhi	1	Béton armé	très bon état	1
°Eguerej	1	Banco	moyen	1
°Ghlig el ghoudhv	1	Béton armé	très bon état	1
°El beyedh	3	°1 mosquée en ciment et zinc. °2 mosquées en bois.	moyen	1
°Bougherdha	1	Béton armé	moyen	1
°Reyoug 2	1	Béton armé	moyen	1
°Neichan	1	En bois	moyen	
°Barbare	1	En bois	moyen	1
°Réyoug 1	1	Banco	moyen	1
°Ire	1	En pierre	En construction	1

L'ensemble des villages de la commune ne disposent pas de ces infrastructures.

Il existe un très grand nombre de mahadras dans la commune mais ces mahadras ne disposent pas d'infrastructures propres à elles. Elles sont souvent affiliées aux mosquées ou confondues avec l'habitation des enseignants : celui qui enseigne le coran reçoit chez lui ses élèves.

1.5.2. Opportunités et contraintes

Tableau n°13 opportunités et contraintes.

Opportunités	Contraintes
°Présence de mosquées °Présence d'enseignants pour dispenser le coran.	°Nombre réduit des mosquées ° Etat non approprié de certaines constructions °Manque d'équipement ° Absence de construction spécifique aux mahadras

1.6. Les routes

La commune de Radhi est reliée à la Moughataa de Tamchekett par une piste difficile. Par contre pour rejoindre Tintane, la route comprend un tronçon de piste et un second tronçon bitumé.

1.6.1. Le réseau routier

Le réseau routier inter communal est entièrement constitué de pistes difficiles et souvent mal entretenues.

1.6.2. Opportunité et contrainte

Tableau n°14 : opportunités et contraintes.

Opportunités	Contraintes
° Multiplicité des pistes qui traversent la commune. ° Présence de pistes qui relient les villages.	°Mauvais état des pistes. °Ravinement des pistes pendant l'hivernage.

II. Les activités économiques

2.1. L'agriculture

La commune de Radhi se présente comme l'une des communes dont le revenu des populations provient de la production agricole. Cette agriculture se divise en :

- Une agriculture sous pluie, présente au niveau de tous les villages,
- Une agriculture irriguée qui se pratique, en culture sous palmiers, principalement sous forme de maraîchage. Ce maraîchage se pratique dans le cadre des coopératives féminines et à une petite échelle, au niveau des villages où l'eau souterraine existe et à faible profondeur ; comme c'est le cas à Radhi et El Wasta Gour.

2.1.1. Répartition des surfaces cultivées en fonction des villages

La pratique de l'agriculture du faire suivent les villages de la commune ainsi elle constitue une activité principale pour certains pendant qu'elle constitue une activité secondaire pour d'autre.

Tableau n°15 : Répartition de surface cultivées su ivant les villages.

Villages	Superficies cultivées (ha)	Nombre de familles pratiquant l'agriculture	Type d'agriculture
Haitte	3	20	Culture sous pluie
Dkhailatte	5	10	Culture sous pluie
El Wasta Gour	8,5	10	Culture de décrue et culture des palmiers et culture sous pluie
Archaqne	15	20	Culture sous pluie
Rkhaimiya	15	40	Culture sous pluie
El Beyedh	15	40	Culture sous pluie
Essayade	20	60	Culture sous pluie
Tweimirett Leajoul	20	10	Culture sous pluie
Legleitita	29	33	Culture sous pluie
Leaweinatt	20	40	Culture sous pluie
Bougherdha	35,5	87	Culture de décrue, culture des palmers Culture sous pluie
Galb el hawliya 2	40	16	Culture sous pluie
Sbagha	40	40	Culture sous pluie
Lektan	50	70	Culture sous pluie
Glig El Ghedhv	100	300	Culture de décrue, culture des paliers, culture sous pluie
Reyoug 2	100	140	Culture sous pluie
Youli	100	53	Culture sous pluie
Berbare	100	170	Culture sous pluie

Tbeiliya	100	06	Culture sous pluie
Zouleikha 2	150	100	Culture sous pluie
Irre	150	10	Culture sous pluie
Zouoleikha 1	200	2	Culture sous pluie
Tichouten	200	10	Culture sous pluie
Khoueissa	300	32	Culture de décrue, culture sous palmiers, culture sous pluie
Eguerj	300	30	Culture sous pluie
Ntourje	350	45	Culture sous pluie
Trig Savra	350	10	Culture sous pluie
Galb el Hawliya 1	400	35	Culture sous pluie
Radhi	400	190	Culture sous palmiers, Culture sous pluie
Neichane	500	200	Culture sous pluie
El waeta Tenkara	800	100	Culture sous palmiers, Culture sous pluie
Baghada	840	40	Culture sous pluie
Reyoug 1	1 287	70	Culture sous pluie
Total	7 034	2 039	

L'analyse du tableau précédent, montre la grande différence entre les superficies cultivées d'un village à l'autre. Cela est dû au fait que les habitants de certains villages tirent l'essentiel de leurs revenus de la seule activité agricole. On constate que dans les zones occupées par les maures noirs ou haratines sont celles qui disposent des plus gros lots de ces terres cultivables (Rayoug, Baghdade, Galb El hawliya. Or ce sont, aussi eux qui disposent le moins de cheptel. Il y a lieu de constater que les zones de grandes superficies cultivées se situent dans la partie appelée Tenkaratt du coté Ouest de la commune.

2.1.2. Les spéculations agricoles

L'agriculture sous pluie et derrière barrages constitue l'essentiel des types des cultures pratiquées au niveau de la commune de Radhi. L'agriculture céréalière du mil, du haricot vert constitue la base des spéculations cultivées. C'est ainsi que la production du mil, en 2005, a été évaluée à 1000 Mouds, soit 4 .000 kg.

Cette agriculture souffre des contraintes suivantes (i) La rapidité de l'écoulement des eaux de ruissellement empêche l'infiltration de l'eau dans le sol et crée le phénomène de ravinement des sols (pente forte) qui dégradent les sols de cultures.(ii) l'utilisation des outils traditionnels et leur insuffisance en quantité réduisent la production. (iii) La divagation des animaux et le manque de grillage ou de moyens de protection des champs exposent les cultures aux dégâts des animaux.

L'absence de données disponibles n'a pas permis de se faire une idée sur données sur le niveau de production et sa répartition par village.

2.1.3. Ecoulement de la production agricole.

Cette production est destinée, en priorité à l'autoconsommation locale, mais elle est aussi vendue en fonction des besoins de l'agriculteur.

La commercialisation de la production se fait à deux niveaux :

- Au niveau local, sous forme de troc pour le paiement des dettes antérieures,
- Au niveau des marchés voisins (Tintane) sous forme de vente. L'unité de mesure utilisée est le moud (4 kg).

Le prix du moud varie d'une saison à l'autre. Il atteint son maximum pendant la saison sèche et vaut 500 UM. En saison fraîche, juste après la moisson, le prix du moud est au plus bas et atteint le prix de 200 UM.

La culture des palmiers constitue, elle aussi, une source de revenus, surtout au niveau du village de Radhi, qui connaît un flux important des gens qui viennent passer la "**Guetna**". Pendant cette période, le revenu d'un palmier peut aller jusqu'à soixante dix mille ouguiyas.

Tableau n°16 : Niveau des revenus des cultivateurs .

Niveaux des revenus	Tranches de revenu	Pourcentage des cultivateurs
° Revenus faibles	° Moins de 20.000 UM	30%
° Revenus moyens	° De 21.000 à 40.000 UM	50%
° Revenus élevés	° Plus de 40.000 UM	20%

2.1.4. La propriété foncière.

Dans la commune de Radhi la priorité foncière revient à la collectivité. Chaque village dispose d'une superficie qui lui est propre et qu'il exploite. Toutefois, il existe quelques villages qui partagent les mêmes terres agricoles (les trois villages de Reyoug). La propriété foncière de ces terres revient à la tribu.

2.2. L'élevage

L'élevage constitue l'un des principaux fondements de l'économie locale de la commune de Radhi. Cette prépondérance est due à la disponibilité et la richesse des pâturages durant la majeure partie de l'année.

Malgré la présence et la disponibilité du potentiel pastoral, il n'est demeuré pas moins que cette activité n'est pas généralisée au niveau de l'ensemble des localités. Certaines localités font de l'agriculture leur principale activité.

Il s'avère alors que les populations de Radhi font de l'agriculture et de l'élevage leurs principales sources de survie. Leur importance varie suivant la vocation des habitants du village.

2.2.1 Répartition du cheptel suivant les villages

Au niveau de la commune de Radhi, le cheptel est constitué : de vaches, de chèvres et de chameaux, en plus d'ânes et de chevaux. Le tableau n°17, suivant donne une image du cheptel dans la commune.

Tableau n° 17 : Répartition du cheptel par village.

Village	Bovins	Caprins	Camelin	Aquin	Azien
Glig el Ghedhv	30 300	21 000	20 000	325	
Radhi	5 478	2 456	198	692	1 950
El Beyedh	5 000	20 000	4 000	20	0
Chgueig	3 000	3 000	1 000	20	50
El Wasta Tenkara	2 500	4 500	20	100	1 000
Bougherdha	2 000	4 000	1 000	15	0
Sayada	1 500	4 000	300	0	0
Sbagha	600	700	0	20	0
Eguerj	500	1 000	150	10	0
Youli	500	1 000	0	50	0
Zouleikha 1	500	200	8	4	0
El Wasta Gour	500	200	0	0	0
Khoueissa	400	2 000	15	20	0
Irre	400	1 000	15	20	0
Tweimirett Leajoul	400	500	0	15	0
Rkhaimiya	250	900	20	30	0
Reyoug 2	200	3 000	0	60	0
Haittete	200	1 500	0	18	0
Ntourje	200	1 000	0	20	0
Dkhailatt	200	700	100	0	0
Zouleikh 2	150	1 000	0	30	100
Archane	115	600	20	7	0
Leaweinatt	100	300	10	15	200
Galb El Hawliya	100	200	0	10	25
Tichouten	100	200	0	20	0
Lektane	90	450			
Trig Savra	70	450	3	7	30
Baghdad	70	400	0	15	80
Neichane	55	0	0	0	0
Reyoug 1	50	500	0	12	0
Galb El Hawliya 2	40	160	0	3	0
Berbara	25	500	1	4	200
Legleite	20	50	0	6	33
Tbeiliya	10	1 000	0	10	120
TOTAUX	55 623	78 466	26 860	1 578	3 788

Il ressort du tableau, ci-dessus, que la répartition du cheptel est disproportionnelle entre les villages. Sur la base des effectifs du cheptel, on peut répartir les villages en trois grands ensembles :

Tableau n°18 : niveau des revenus des éleveurs.

Niveau des revenus	Tranches de revenu	Pourcentage des éleveurs
° Revenus faibles	° Moins de 20 000	20%
° Revenus moyens	° De 21 000 à 40 000	60%
° Revenus élevés	° Plus de 40 000	20%

2.2.2. Ecoulement de la production : Vente des animaux.

Les animaux sont vendus, soit localement et, dans la majorité des cas, ils le sont à Tintane. Les revenus de l'élevage constituent l'un des principaux facteurs de fixation des populations dans leurs terroirs.

Les prix des animaux sont les suivants :

- **Les vaches**
 - Prix haut : 150 000 UM
 - Prix moyen : 70 000 UM
 - Prix plancher : 30 000 UM

- **Les chèvres**
 - Prix haut : 15 000 UM
 - Prix moyen : 7 000 UM
 - Prix plancher : 5 000 UM

- **Les camelins**
 - Prix haut : 180 000 UM
 - Prix moyen : 100 000 UM
 - Prix plancher : 60 000 UM

- **Les Chevaux**
 - Prix haut : 100 000 UM
 - Prix moyen : 70 000 UM
 - Prix plancher : 30 000 UM

2.2.3. Les principales maladies du cheptel.

Le cheptel connaît des épidémies et des endémies suivant les périodes et saisons de l'année. Les maladies les plus fréquentes sont reprises au tableau n°19, ci-après.

Tableau 19: principales maladies du cheptel.

Type d'animaux	Maladies saisonnières			
	Saison sèche		Saison froide	
	Nom scientifique	Nom local	Nom scientifique	Nom local
° Bovins		Bou gweichich Bougleib Boudhrayea Legweid Jaiha Nvakh		Bougweichich Bougleib Boudhrayea Legweid
° Caprins		Tyar :(plusieurs sortes mortelles existent en toute saison) Jaiha		Sava Beibass
° Camelins		Emned Nhass		El bared
° Equins	-	Maladie méconnue qui attaque les articulations Jegheindi		
° Azein	-	Barouch		Jeghendi

III. Activités communautaires

Les activités communautaires sont nombreuses au niveau de la commune au point qu'il n'y a pas un village qui n'a pas, au moins, une coopérative. 44 coopératives ont été dénombrées au niveau de la commune. Ces coopératives s'occupent essentiellement de l'agriculture et des activités traditionnelles. Certaines de ces coopératives pratiquent l'agriculture sous pluie et le maraîchage dans le cadre de projets agricoles. D'autres s'adonnent, soit au commerce des produits alimentaires et des habits, soit tiennent des boucheries.

L'essentiel des activités de ces coopératives se limitent au niveau des villages. Toutefois, les produits artisanaux sont, parfois, vendus dans les localités voisines.

En matière d'organisation les coopératives élisent leurs présidentes pour des durées indéterminées. Par contre la gestion des boutiques communautaires est assurée de façon alternative (durée d'un à deux mois) par les adhérentes.

3.1. Répartition des coopératives suivant les villages

Tableau n°20 répartition des coopératives suivant les villages.

Village	Noms des coopératives	Nombre adhérentes	Capital (UM)	Date de création	Agrément
D'kheilatt	El oula	20	40 000	2002	Non agréé
Erkheimiya	Erkheimiya	60	60 000	2004	//
	Takadoum we nejah	50	25 000	2004	//
	Teissir	25	20 000	2005	//
Archan	Teissir	12	20 000	2002	//
T'beiliya	Emel eziraiya	26	28 000	2005	//
Eguerej	Nasser	60	150 000	1999	//
	El oula	14	42 000	2006	//
El Beyedh	Ehel Teichtaya	41	164 000	2005	//
	Najah	7	150 000	2003	//
	El Aela	60	60 000	2003	//
	Najah min ejel Maawiya	11	40 000	1999	//
Tichouten	Tedamoun we el wihda	20	25 000		//
Radhi	Nasser	60	150 000	1999	//
	El oula	14	42 000	2006	//
Sbagha	Sbagha féminine	100	100 000	2004	//
Sayada	Sayada	40	70 000	2002	//
	El kheir	30	6 000	2004	//
Tarigh Essavra	Tarigh Essavra	50	25 000	2003	//
El Wasta Tenkara	El menvaa	60	66 000	1999	R.617.MDRE 23/7/06
	El Veteh	65	50 000	1992	Non agréé
N'Tourja	N'tourja	130	130 000	2004	//
Ire	Ire	40	40 000	2003	Agréée
Berbare	Union de Berbare	127	113 000	2005	Non agréé
Baghdad	Baghdad	30	90 000	2000	//
Boughardha	El intaj	78	39 000	2002	Agréée
Touweimirett Leejoul	Touweimirett leejoul	25	150 000		Non agréé
Haita	Elkheir	45	45 000	2002	MDRE.14-05-006904
Khouweissa	Khouweissa	70	70 000	2004	Non agréé
Reyouk 2	Najah	45	45 000	1999	151/2000/238 1
	Tihad Reyouk 2	22	20 000	1999	99/261
Reyouk 1	Reyouk 1	101	101 000	1992	Agréée
Zouleikha 1	Zouleikha 1	20	20 000	1999	Non agréé
Zouleikha 2	Zouleikha 2	60	30 000	2006	En voie
Ghlig El	Jaa el kheir	80	61 000	2001	Non agréé

ghoudhv					
Ghaleb El Hawliya 1	Taiba	60	60 000	2003	//
	Oum el mouminine	60	60 000	2003	//
Ghaleb El Hawliya 2	Ghaleb El Hawliya 2	30	30 000	2003	//
Lekleita	Tevreg zeina	30	6 000	2005	//
	El medina	40	6 000	2005	//
Neichan	Nejah	45	6 750	1994	Agréée
	Agricole	44	6 600		Non agréée
Youli	Youli	70	70 000		//
Baghdad	Baghdad	15	30 000		//

L'analyse du précédent tableau permet de tirer les conclusions suivantes :

- présence des coopératives au niveau de tous les villages. Ce qui dénote de la grande volonté des populations a contribué dans le processus de développement local afin d'améliorer leur condition de vie,
- le manque de moyens, par exemple, les capitaux de ces coopératives varient entre 164 000 et 6 000 UM.
- l'absence d'agrément de ces coopératives : seules 8 coopératives sont agréées dont 2 par le MDRE.

3.2. Structures d'appui et domaines d'intervention

Il faut noter la faiblesse d'appui dont bénéficient les coopératives au niveau de la commune. Le tableau n°21, ci-dessous, donne les principales structures d'appui aux coopératives, les domaines d'intervention et les coopératives bénéficiaires.

Tableau 21 : Intervenants et domaines d'intervention.

Structure d'appui	Domaine d'intervention	Coopérative bénéficiaire
Commune	Appui financier	°Rkhamiya °Irre °Zouleikha 1
CDHLCPI	Crédit	°Rkhaimiya à deux reprises
CSA	Vivres	°Iyrre
SLODA	Semences et équipement agricoles, vivre contre travail	°Ghlig El Ghedhv, °Reyoug 1 °Bougherdha °Trig Savra
OXFAM	Appuis financiers + équipements agricoles	°Neichane

3.3. Opportunités et contraintes

Le mouvement associatif profite d'un certain nombre de facteurs qui peuvent être jugés positifs et qui peuvent aider dans l'avenir dans la promotion des ses activités. Comme il est soumis à des contraintes non négligeables qui limitent à bien des égards son efficacité.

Tableau n°22 opportunité et contraintes

Opportunités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> ° Présence des coopératives au niveau de l'ensemble des villages ° Disponibilité des populations au travail communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> ° Faiblesse des moyens matériels
<ul style="list-style-type: none"> ° Propriété de terres cultivables 	<ul style="list-style-type: none"> ° Manque d'eau pour l'irrigation et le maraîchage ° Absence de protection des cultures contre la divagation des animaux ° Insuffisance d'intrants agricoles, ° Absence de moyens de lutte contre les ennemis des cultures
<ul style="list-style-type: none"> ° Disponibilité d'un potentiel pour les activités artisanales 	<ul style="list-style-type: none"> ° Insuffisance d'expertise pointue dans les activités artisanales.
	<ul style="list-style-type: none"> ° nombre réduit d'intervenants dans la commune. ° Insuffisance dans l'organisation et méthodes de travail des coopératives

Troisième partie :
Les axes stratégiques et la carte des conditions de vie

I. Les axes stratégiques

A l'analyse du diagnostic participatif de la situation générale de la commune, trois axes stratégiques peuvent être retenus pour promouvoir le développement local de la commune. Ces axes portent sur :

- Le développement des infrastructures de base : Les infrastructures constituent une composante essentielle dans l'accès aux services de base. Les populations en font l'une de leurs priorités.
- Les activités économiques : Elles reposent, essentiellement sur l'élevage et l'agriculture. Ces deux secteurs constituent la base et la source de revenu des populations. Ils devront être le moteur de développement de la commune.
- Les activités communautaires : Le mouvement associatif est apparu comme un vecteur efficace de changement des conditions de vie des populations grâce, notamment, à l'implication des femmes dans le processus de mise en œuvre du plan de développement communal.

Le tableau n°23, ci-après, donne ces axes stratégiques.

Tableau n°23 : les axes stratégiques :

Axes	Forces	Faiblesses	Opportunités	Risques
Promotion des infrastructures socio de base	<ul style="list-style-type: none"> * 2 point de santé * 22 écoles * Mosquées * Réseau d'adduction d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> * Besoins en eau potable, ne sont pas couverts. * Malnutrition, * Faible couverture sanitaire * Insuffisance de salles de classes * Insuffisance des effectifs des enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> * Campagne de vaccination des enfants réalisée * Interventions de partenaires au développement dans la commune 	<ul style="list-style-type: none"> * Tariessement des puits
Activités économiques	<ul style="list-style-type: none"> * Présence de nombreux oasis, * Présence d'un réseau routier reliant la commune aux autres centres commerciaux voisins * Présence du cheptel * Présence de petits barrages au niveau de la commune * Existence de terres fertiles 	<ul style="list-style-type: none"> * Enclavement de certains villages * Mauvais état de certains petits barrages, * Absence d'outils agricoles performants * Insuffisance d'outils agricoles traditionnels 	<ul style="list-style-type: none"> * Mise en œuvre de quelques projets agricoles, * Possibilité de pratiquer une agriculture saisonnière 	<ul style="list-style-type: none"> * Prolifération des maladies du cheptel * Phénomène de ravinement des sols de cultures, * Mauvais état de certaines pistes,
Mouvement associatif	<ul style="list-style-type: none"> * Expertise locale * Nombre important de coopératives, 	<ul style="list-style-type: none"> * Manque d'encadrement des coopératives, * Manque de classes d'alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> Intervention des projets de développement 	<ul style="list-style-type: none"> Les conflits sociaux

II. Carte des conditions de vie

La carte de condition de vie est un outil participatif qui permet de faire l'état actuel des conditions de vie des populations vivant dans un milieu donné. Cet outil permet d'atteindre les objectifs suivants :

- Evaluer la situation actuelle de la commune grâce des facteurs et des indicateurs de performance qui rendent compte des conditions de vie des populations.
- Donner une voie pour réaliser les objectifs visés et comment les villages peuvent aboutir à la situation qu'ils jugent idéale pour le développement de leur terroir villageois.
- Déterminer, sur la base d'une comparaison entre les différents villages, ceux qui sont prioritaires pour bénéficier des premières interventions ainsi que les investissements programmés.
- Enfin, fournir aux décideurs, au niveau de la commune, un outil d'analyse et de comparaison pour les éventuelles modifications à porter au plan développement communal.

L'élaboration de la carte des conditions de vie passe par les étapes suivantes:

- Déterminer les principaux critères devant définir les conditions idéales de développement du village.
- Hiérarchiser les critères et leur affectation des quotients,
- Déterminer les indicateurs pour chaque critère pour mieux évaluer son impact,
- Classer les critères sur la base de leurs indicateurs et leurs quotients
- Dépouiller les résultats obtenus lors d'une séance de travail avec les bénéficiaires

Les résultats obtenus devront permettre de déterminer une moyenne de points pour chaque village ainsi que le nombre de points pour le village dont les conditions de vie sont jugées idéales.

Lors de l'élaboration de la carte des conditions de vie de la commune, sept critères ont été identifiés. A chaque critère ont été affecté quatre indicateurs.

Critères retenus :

- (i) Disponibilité de l'eau potable grâce au réseau d'adduction d'eau, aux puits équipés ou aux simples puits.
- (ii) Une agriculture derrière barrage disposant de moyens de protection contre les animaux divagants, utilisant des moyens modernes et ayant des moyens de lutte contre les ennemis des cultures.
- (iii) Couverture sanitaire suffisante
- (iv) Une éducation disposant de salles de classe et d'enseignants en nombre suffisant.
- (v) Promotion de l'élevage par une bonne prophylaxie adaptée,
- (vi) Désenclavement des villages,
- (vii) Promotion de la culture religieuse.

Les résultats de l'élaboration des conditions de vie des principaux villages de la commune sont repris dans le **tableau n°24**, ci-après.

L'analyse du tableau n°24, ci-après, montre que :

- (i) 2 villages sont dans des Conditions de Vie Bonnes (CVB)
- (ii) 7 villages vivent dans des Conditions de Vie Moyennes (CVM)
- (iii) 12 villages subissent des Conditions de Vie Difficiles (CVD)
- (iv) 12 villages sont dans des Conditions de Vie Très Difficiles (CVTD)

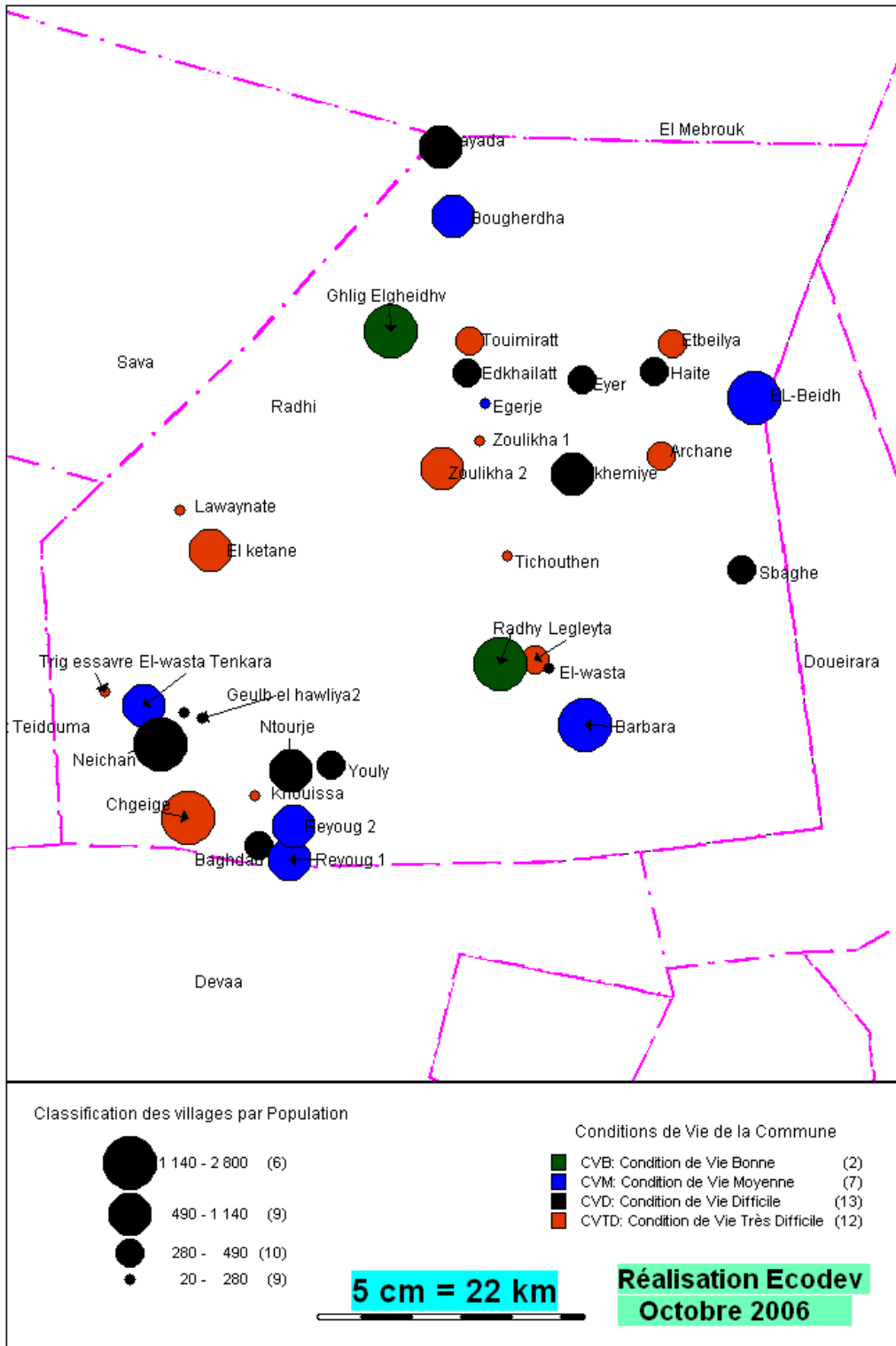
Tableau n°24 : Classification des villages de la commune de Radhi suivant leurs conditions de vie.

Villages	Nombre de points	Observation
Glig El Ghedhv	152	Conditions de Vie Bonnes
Radhi	147	//
Bougherdha	95	Conditions de vie moyenne
Eguerj	94	//
Elbeyedh	69	//
Reyoug 1	68	//
Berbare	65	//
Reyoud 2	60	//
El Wasta Tenkara	58	//
Iyrre	56	<i>Conditions de vie difficiles</i>
Sbagha	53	//
El wasta Gour	53	//
Sayada	51	//
Neichane	46	//
Rkhaimiya	44	//
Baghdad	43	//
Ntourje	40	//
Dkhailatte	38	//
Haittete	36	//
Youli	35	//
Galb El Hawliya	31	//
Lektana	27	Conditions de vie très difficiles
Khoueissa	27	//
Zouleikha 1	24	//
Zouleikha 2	19	//
Archane	18	//
Legleita	18	//
Tweimirette Leajoul	17	//
Tichouten	6	//
Trig Savra	2	//
Leaweinatt	2	//
Chgeig	0	//
Tbeiliya	0	//

Dans la carte des conditions de vie des villages de la commune de Rhadi, ci-après, sont repris les villages selon :

- (i) Le nombre d'habitants
- (ii) Leurs conditions de vie.

Carte de condition de vie de la commune de Radhi



Quatrième partie :
Programmation et Planifications suivant les axes

I. Axe Infrastructures de base

1.1 Domaine de l'éducation

Objectifs	Activités	Nombre	Lieu bénéficiaire	Nombre suivant le lieu	Années					
					1	2	3	4	5	
° Réfection de salles de classe	° Réfection : - plafonds - fenêtres - tableaux noirs - Enduit	12	Néichanne	2	X					
			Elbeyedh	2	X					
			Ntourje	2	X					
			Irre	2	X					
			Lektana	2	X					
			El Wasta	2	X					
° Disponibilité équipements scolaires	° Tables - bancs et bureaux	???	commune		X	X	X	X	X	
° Salles de classes	Construction de salles	18	Sbagha			X				
			BerbAre			X				
			Baghdade			X				
			Reyoug 2			X				
			Zouleikha 2					X		
			Dkhailatte					X		
			Khoueissa					X		
			Youli					X		
			Galb El Hawlita					X		
° Généralisation des cantines scolaires	° Doter les écoles de cantines scolaires		commune					X		
° Généralisation de l'enseignement	° Ouverture d'écoles dans les		commune						X	

fondamental	villages qui n'en disposent pas								
° Supprimer l'émigration obligée des parents pour l'éducation de leurs enfants	° Ouverture d'un collège au niveau de la commune		commune						X

1.2 Domaine de la santé

Objectifs	Activités	Nombre	Lieu bénéficiaire	Nombre suivant le lieu	Années				
					2	2	3	4	5
° Amélioration des conditions sanitaires au niveau de la commune	° Disponibilité d'une ambulance	1	Radhi	1	X				
	° Formation d'agents secouristes	4	Sayada	1	X				
			Irre	1	X				
			Eguerj	1	X				
			Zouleikha 2	1	X				
	° Construction d'un local pour le point de santé de Ghlig ElGhedhv	1	Glig El ghedhv	1		X			
	° Amélioration du point de santé de El Beyedh	1	El Beyedh	1			X		
° Création d'un point de santé à Tenkarate	1	Tenkarate 1				X			
° Création d'un point de santé à R 41 gatt et Dkhal	1	Reyougatt + dkhal	1				X		
° Création d'un point de santé à Lektane								X	

1.3. Hôtel de ville

Objectifs	Activités	Nombre	Lieu bénéficiaire	Nombre suivant le lieu	Années				
					2	2	3	4	5
° Disposer d'une infrastructure complète	° Construction d'une clôture	1	Radhi	1	X				
	° Réfection de l'infrastructure	1	Radhi	1		X			
	° Construction de deux salles	2	Radhi	2			X		

1.4. Domaine de l'hydraulique

Objectifs	Activités	Nombre	Lieu bénéficiaire	Nombre suivant le lieu	Années				
					A2	A2	A3	A4	A5
° Disponibilité d'eau potable pour les populations et le cheptel	° Réparation des sondages	5	Irre	1	X				
			El Wasta						
			Tenkara	1	X				
			Egurj	1	X				
			Zouleikha 1	1	X				
			Lektane	1	X				
Zouleikha 2	1	X							

°Prospection hydro géologique	18	Tbeiliya	1	X					
		Haittete	1	X					
		Chgueig	1	X					
		Trig savra	1	X					
		Tichouten	1	X					
		Baghdade	1		XX				
		Reyoug 1	1		X				
		Sbagha	1		X				
		Berbara	1		X				
		Khoueissa	1		X				
		Ntourje	1		X				
		Youli	1						
		Galb el hawliya	1				X		
		Leaweinatt							
		Reyoug 2	1				X		
		Legleita	1				X		
		Neichan	1				X		
			1				X		
		°Approfondissement de puits	7	Sayada	1				X
				Tweimirett	1				X
		Leajoul	1				X		
		Zouleikha 2	1				X		
		El Beydh	1						
		Dkhailatt	1						
		El Wasta Gour							
		Rkhaimiya	1				X		
			1				X		

1.5. Domaine de la culture et des affaires islamiques

Objectifs	Activités	Nombre	Lieu bénéficiaire	Nombre suivant le lieu	Années					
					2	2	3	4	5	
°Construction de mosquées	°Construction ou disponibilité des financements	8	Irre	1	X					
			Rkhaimiya	1	X					
			Sbagha	1	X					
			Sayada	1	X					
			Berbara	1	X					
			Zouleikha2	1		X				
			Tichouene	1		X				
			Neichane	1		X				
			El wasta							
			Tenkara	1		X				
			Ntourje	1		X				
			Galb el hawliya	1			X			
			°Refection des mosquées	°Construction ou disponibilité des financements	3	Baghdade	1			X
Eguerj	1						X			
Reyoug 1	1						X			
°Disponibilité de mosquées	°Construction ou disponibilité de financements	12	Reyoug 2	1				X		
			El Beyedh	1				X		
			Radhi	1				X		
			Neichane	1				X		
			Eguerj	1				X		
			Berbara	1				X		
			Bougherdha	1					X	
			Sayada	1					X	
			Reyoug 1	1					X	
			lyre	1					X	
			Sabagha	1					X	
Chgeig	1					X				

° Disponibilité des équipements	Disponibilité : ° Eclairage ° Eau et des ° Hauts parleurs, ° Mobiliers		commune		X	X	X	X	X
---------------------------------	--	--	---------	--	---	---	---	---	---

1.6. Routes et désenclavement

Objectifs	Activités	Nombre	Lieu bénéficiaire	Nombre suivant le lieu	Années				
					1	2	3	4	5
° Désenclavement	° Routes en terre améliorée	3	*(Tintane – ayada)	1	X	X	X	X	X
			*(Tintanes- trig Savra)	1	X	X	X	X	X
			*(Lemleihess- Elbeyedh)	1	X	X	X	X	X
	Pistes secondaires	3	*(Zouleikha – leaweinatt)	1	X	X	X	X	X
			*(Reyoug – youi)	1					
			*(Neichane – galb El hawliya)	1					

II. Axes appui aux activités productrices

2.1 Elevage

Objectifs	Activités	Nombre	Lieu bénéficiaire	Nombre suivant le lieu	Années					
					1	2	3	4	5	
°Campagnes de vaccination	°Création de parcs de vaccination	6	Bougherdh	1				X	X	
			Ghlig El Ghedhv		X	X				
			Elwasta tenkara	1						
			Chgeig	1			X	X		
			El beyedh	1						
			Zouleikha	1	X	X				
		1		X	X		X	X		
°Santé animale	°Pharmaies vétérinaire	7	Radhi	1		X				
			Bougherdha	1			X			
			Ghlig El Ghedhv			X				
			Elwasta tenkara	1						
			Chgeig							
			El beyedh	1			X			
			Zouleikha	1				X		
	1			X		X				

	°Formations d'agents vulgarisateurs	14	Radhi Bougherdha Ghlig El Ghedhv Elwasta tenkara Chgeig El beyedh Zouleikha Sayada	2 2 2 2 2 2 2 1 1	X X X X X X X X X					
°Alimentation du bétail	°Points de ventes des aliments de bétail	7	commune		X	X	X	X	X	X

2.2. Domaine de l'agriculture

Objectifs	Activités	Nombre	Lieu bénéficiaire	Nombre suivant le lieu	Années				
					1	2	3	4	5
°Réduire le phénomène de ravinement et gestion eaux de ruissellement.	°Construction de barrages	13	Berbara	1		X	X	X	X
			Leaweinatt	1		X	X	X	X
			El wasta taenkara	1		X	X	X	X
			Galb el hawliya	1			X		
			Baghdad	1		X		X	X
			Reyoug 1	1				X	
			Reyoug 2	1					
			Ntourje	1					
			Khoueissa	1					
			Youli	1					
			Zouleikha2	1					
			Neichane	1					
			Lektana	1					

	° Dignes de protection contre le ravinement au niveau des oasis	7	Radhi	7	X	X	X	X	X
° Amélioration production agricole	° Protection des superficies cultivées et des oasis		Au niveau de la commune		X	X	X	X	X
	° Disponibilité des charrues	72	Au niveau de la commune		X	X	X		
	° Réfection des barrages endommagés		Au niveau de la commune				X	X	X
° Appui aux agriculteurs	° Ouverture de banque de céréales		Au niveau de la commune			X	X	X	X
	° Fonds de crédits pour les agriculteurs		Au niveau de la commune			X	X	X	X

III. Appui au mouvement associatif : coopératives féminines

Objectifs	Activités	Nombre	Lieu bénéficiaire	Nombre suivant le lieu	Années				
					1	2	3	4	5
° Elargissement des activités des coopératives	° Octroi des crédits et appui financier	44	Toutes les coopératives de la commune		X	X	X	X	X
° Promouvoir les projets agricoles	° Rendre disponible l'eau grâce à la réalisation de puits	22	Reyoug Neichane Tarigh savra Tbeiliya Reyoug 2 Legleita Sayada	1	X	X	X	X	X

			Zouleikha Archane Galb el hawliya 2 Bougherdha Ire El beyedh Ghlig el ghedhv El wasta Tenkara Youli Khouweissa Baghdad Berbara Ntourge Eguerj						
	°Rendre disponible du grillage	44	Toutes les coopératives de la commune	1	X	X	X	X	X
°Construction de sièges pour les coopératives	°Construction de stand pour l'exposition des produits des coopératives	44	Toutes les coopératives de la commune	1	X	X	X	X	X
° Amélioration de la production des activités	°Rendre disponible équipements : machines à coudre et les moulins à grains	44	Toutes les coopératives de la commune	1	X	X	X	X	X
°Renforcement des capacités	°Organiser de séminaires de formation sur l'agriculture, la teinture et le tannage	44	Toutes les coopératives de la commune	1	X	X	X	X	X